



Un dossier de présentation de votre projet devra nous être adressé.

Il comprendra obligatoirement :

- **La fiche de synthèse dûment complétée**
- **Une étude de marché**
- **Un dossier prévisionnel** qui inclura au minimum un plan de financement initial, un compte de résultat détaillé sur les 3 premiers exercices, un compte de trésorerie prévisionnelle mensuelle détaillé sur les 12 premiers mois
- **Les pièces complémentaires suivantes :**
 - Un justificatif de domicile
 - Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour
 - Un CV
 - Une attestation sur l'honneur de non interdiction bancaire et de non inscription au fichier caractérisé de paiement (FICP), selon modèle ci-joint*
 - Une attestation de qualification du métier concerné (pour les professions qui l'exigent)
 - Des éléments concernant le local professionnel (bail, projet de bail, plan, photos,...)
 - Les statuts (ou projet de statuts) de l'entité créée, le cas échéant
- **En cas de reprise d'entreprise :**
 - Documents comptables récents (moins de 6 mois) de l'entreprise reprise
 - Compromis de vente (ou projet de compromis) ou tout autre élément concernant la reprise du fonds de commerce, du droit au bail ou des parts sociales
- **En cas de développement d'entreprise :**
 - Documents comptables récents (moins de 6 mois) de l'entreprise en développement
- **En cas de gestion de plusieurs entités :**
 - La fiche patrimoniale dûment complétée

***ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON INTERDICTION
BANCAIRE**

Je soussigné(e)

.....

atteste par la présente que je ne suis pas inscrit(e) au fichier caractérisé
des incidents de paiements et que je ne suis pas interdit bancaire.

Fait à

Le

Signature :